

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1<sup>ère</sup> extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2022

Date affichage : 17 mars 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19          Présents : 15          Votants : 15          Pour : 15

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Marc LIONARD, Claire RAMBEAU-LEGER et Gaëtan BUREAU

**Etaient excusés** : Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

**Secrétaire de séance** : Simone ARAMET

**OBJET** : Dossier situation en Ukraine

**Validation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Sourires d'Ukraine »**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune de Montguyon souhaite attribuer à l'association « sourires d'Ukraine » une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000,00 euros.

*Ce soutien financier permettra à cette association de continuer à œuvrer en faveur des ukrainiens victimes de la guerre.*

Monsieur Le Maire demande aux membres présents de valider l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000,00 euros à l'association « sourires d'Ukraine ».

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de :**

- **L'ATTRIBUTION** d'une subvention exceptionnelle à l'association « sourires d'Ukraine » d'un montant de 2 000,00 euros,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires relatives à ce dossier d'aide.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits**

**Ont signé au Registre les membres présents**

**Pour copie conforme**

**Le Maire,**

**Julien MOUCHEBOEUF**

